

Compte rendu de la réunion de la CRA du 25 août 2018 à Rodez à 9 heures (en préambule de l'AG de l'UNATT qui a lieu à 17 heures)

Présents : Gilbert Catel, Jean Claude Ducros, Jean Claude Fauch, Laurent Pouget, Gérard Riffaud, Johnny Salvetat.

Excusé : Patrick Roger, Miguel Velasco.

1- Accueil par le Président du CD 12 , M. Bernard BARASCUD

2- Ouverture de la séance à 9 heures : propos préliminaires.

- Gilbert CATEL nous rappelle la démission de J. Loup ALBERT et de la CRA et de la responsabilité de formateur AR, JAE et JA2 / JA3. Donc il faudra penser à son remplacement. Appel sans résultat sur place pour le moment. Toutefois, Jean Loup restera disponible en tant que formateur
- Il rappelle aussi les résultats de la consultation des membres du Conseil de Ligue, concernant le retour **au juge- arbitrage neutre en PN : le rétablissement du JA neutre en PN est adopté, les autres propositions relatives à la R1, la R2 et la R3 ont été rejetées.**
Ce sont ces rejets qui ont motivés la démission de notre camarade Jean Loup.
Nous devons donc nous attacher, au cours de la saison, à remettre sur le tapis et préparer soigneusement le retour du JA en R1 et peut-être aboutir dans notre vœu pour les R2 et R3.
- Comme prévu à la dernière réunion, il convient de solliciter tous les Arbitres et JA pour savoir s'ils sont volontaires pour officier en PN ou Nationale. Puis un fichier à l'usage des clubs sera édité. Jean Claude Fauch est volontaire pour effectuer ce travail.
- Patrick Roger s'occupera de la mise à jour du fichier des JA et Arb.
- Jean Claude Ducros sollicitera les candidatures des JA2 et JA3 en envoyant le tableau des organisations une fois qu'il sera validé. Ceci afin de pourvoir en JA les diverses compétitions.
- Gilbert Catel parle de l'instauration éventuelle de responsables de travées. JA ou AR : à développer.
- La question est posée pour savoir si les clubs en nationale ont obligation de fournir le matériel informatique nécessaire au JA (ordinateur et imprimante). C'est une obligation en N1. Les autres divisions si c'est possible. Une communication aux clubs sera mise effectuée après la réunion de l'UNATT Occitanie, organisée en partenariat avec la CRA, les 15 et 16 septembre.

- Pour les frais de déplacement des JA et AR, il faut prévoir en parallèle de la feuille actuelle l'utilisation d'utiliser les dons. Voir avec Thérèse et Julien Rocoplan (Trésorier).
- Le 15 septembre à 15 heures aura lieu l'AG de la ligue à la MJC de Lézignan-Corbières. Suivra en soirée et dimanche matin la réunion de l'UNATT Occitanie
- Le prochain Conseil de ligue aura lieu à Albi le 8 septembre à 14 heures. Le matin il y aura une étape du Ping Tour à partir de 10 heures.

3- Rémunération JA2 /JA 3 :

A la demande des membres de la commission qui trouvent trop élevées certaines indemnités notamment celles des JA adjoints et la saisie des tableaux :

Propositions :

1. **Juge-arbitre officiel principal** : 60 € +10 € par tableau saisi dans la limite de 4 maximum, soit 100 € maximum
2. **Juge - arbitre adjoint** : 40 €

A proposer à la validation du conseil de ligue d'Albi le 8 septembre.

4-Formations AR , JAE et JA2/JA3 :

Il est souhaitable que des formateurs puissent être invités au Conseil de Ligue.

4.1 – Formation SPIDD : Danièle Buat, François Dumont, Jean-Claude Fauch :

- La nouvelle mouture qui devrait être plus fonctionnelle (pas d'installation de SPID) ne sera pas mise en place en 2018/2019. Mais elle le sera en septembre 2019.
 - Une formation, destinée aux JA2 et JA3 est mise en place simultanément à Montpellier et à Albi le 21 octobre. F. Dumont est volontaire pour assurer celle de Montpellier, J.C. Fauch, celle d'Albi. Les stagiaires pourront ainsi choisir le lieu. A Albi elle se fera à la Maison des Sports Tarnais et à Montpellier à la Maison Départementale des Sports.
- Il faut solliciter les candidatures : courrier Ligue.

4.2– Formation d'AR et JAE : Les dates les plus favorables seraient les 22 et 23 septembre. Il faut contacter des formateurs avant de lancer l'invitation par la ligue. Jean Claude Ducros est chargé de ce travail

Le Président nous informe qu'une formation est organisée, avec le concours du Comité 34, à Gigean les 1^{er} et 2 septembre.

4.3 – Formation de JA2 / JA3 :

F. Dumont et Jean Loup Albert ont les compétences requises. A voir.

Il est demandé de faire tourner les JA2 sur les diverses compétitions et d'utiliser, notamment, les nouveaux formés afin de préserver leur motivation et les aguerrir à la pratique du déroulement d'une épreuve.

5 –Nomination des JA sur le 2^{ème} et le 4^{ème} tour du critérium fédéral de N2 à Mèze les 08 et 09 décembre 2018 et à Auch les 16 et 17 mars 2019 :

Jean Loup ALBERT sera contacté pour le tour de Mèze.

Proposition est faite, par Jean-Claude DUCROS, à Jean-Claude Fauch pour le tour à Auch : Celui-ci accepte avec plaisir cette proposition et donne une réponse positive.

6 – Critérium fédéral N2 : arbitrage :

Il est demandé aux organisateurs l'installation de 24 tables.

Il faut 36 arbitres environ si l'on veut qu'ils puissent prendre un tour de repos tous les 2 arbitrages. Chaque année on constate un manque conséquent d'arbitres, surtout le dimanche. Cela perturbe le déroulement de la compétition et la tâche du JA responsable des arbitres.

Il a été évoqué de proposer que le club organisateur soit pénalisé de 30 € par absence d'arbitre et par jour.

A ce sujet, la CRA fera un appel à des arbitres pour aider les clubs. 8 arbitres pourraient être pris en charge par la ligue (repas, déplacements, hébergement) selon dispositions financières.

7 – Modification règlement : conseil aux joueurs :

La principale modification concerne le règlement sur **les conseils aux joueurs qui change pour toutes les divisions.** Voir en annexe.

Il faudra l'envoyer à tous les clubs et aux Arbitres JA

8 – Certificat médical :

Les clubs sont informés par la circulaire administrative mais une communication doit être faite aux JA.

9 – Divers :

Les JAN ont une réunion à Paris au siège de le FFTT le samedi 1er septembre.

Le repas de midi est pris en charge par la Fédération.

Jean Claude Fauch demande si la Ligue peut prendre en charge les frais de déplacement . Jean Loup Albert est aussi concerné. (avion). Jean Claude (train de nuit)

La séance est levée à 12 heures.

Le secrétaire de séance

Jean Claude Ducros

Le Président

Gilbert Catel